

Ce document est généré par PRAM uniquement pour servir d'aide aux rédacteurs afin de remplir les formulaires de publicité en deçà et au delà des seuils européens (BOAMP ou Place ou JOUE)

TRAME D'AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Représentant du Maître d'Ouvrage (RMO) :

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Méditerranée par arrêté préfectoral n°13-2025-01-24-00003 du 24 janvier 2025

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom officiel : Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée
Complément du nom de l'organisme et adresse postale : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248
Code postal : 13331 Ville : Marseille Cedex 03
Code NUTS : FR82
Pays (*autre que France*) :
Point de contact : SG/ILCP
Téléphone : 04 88 22 61 68 Télécopieur : 04 88 22 62 00
Courriel : cp.ilcp.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr
Adresse Internet (URL) : <http://dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr>
Adresse du profil d'acheteur (URL) : www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHE

Objet du marché :

RN 85 – Missions de maîtrise d'œuvre relatives aux études et travaux pour la reconstruction du pont des Richards et l'aménagement du carrefour RN85/RD985a

Cette consultation de maîtrise d'œuvre concerne l'opération de reconstruction du pont des Richards et l'aménagement du carrefour RN85/RD985a sur les communes de St-Firmin et d'Aubessagne (05), qui se subdivise en quatre sous-opérations :

- La déconstruction du pont existant;
- La reconstruction du nouveau pont ;
- Le réaménagement du carrefour RN85/RD985a ;
- La dépose du pont provisoire et la remise en état du site ;

Type de marché de services : 12

Classification CPV

Objet principal : 71300000-1 Services d'ingénierie

Objet complémentaire : 71322300-4 Services de conception de ponts

Objet complémentaire : 71332000-4 Services d'ingénierie géotechnique

Objet complémentaire : 71313400-9 Étude d'impact sur l'environnement pour la construction

Lieu d'exécution : Communes de Saint-Firmin et d'Aubessagne (Hautes-Alpes)

L'avis implique : un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Missions de maîtrise d'œuvre relatives aux études et aux travaux de l'opération de reconstruction du pont Richards.
Part de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage :

- **7 500 000 € (valeur mai 2025).**

Le marché comportera une tranche ferme et 2 tranches optionnelles ;

Quantités :

Les prestations concernent :

Tranche ferme :

Missions de base :

- Missions EP : Etudes Préalables à l'enquête publique ;
- Mission AVP : Etudes d'AVant Projet (reprise Etudes Préalables post DUP) avec la mise à jour du programme de l'ouvrage et du programme de l'opération ;
- Mission PRO : Etudes PROjet.

Missions complémentaires :

- MC1 : Analyse de l'existant, appropriation des éléments du dossier des Études d'Opportunité de niveau 2 et Études Préalables ouvrage d'Art ;
- MC2 : Acquisition des entrants nécessaires à la réalisation des Etudes Préalables ;
- MC3 : Dossier de DUP et accompagnement du MOA dans la procédure ;
- MC4 : Dossier d'archéologie préventive et permis d'aménager aux abords des monuments historiques ;
- MC5 : Environnement (partie étude) ;
- MC6 : Assistance au MOA pour les sujétions relatives aux réseaux divers (partie études) ;
- MC7 : Etablissement des spécifications techniques des marchés géotechniques et topographiques ;
- MC8 : Exploitation sous-chantier (assistance MOA pour élaboration DESC).

Les tranches optionnelles (TO)

TO1 :

Missions de base :

- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation de Contrats (Marchés) de Travaux (AMT) ;
- Assistance pour l'examen de la conformité au projet et VISA des études d'exécution réalisées par les entreprises (VISA).

Missions complémentaires :

- MC5 : Environnement (partie contrats de travaux) ;
- MC6 : Assistance au MOA pour les sujétions relatives aux réseaux divers (partie conventions de travaux) ;
- MC8 : Exploitation sous-chantier (phase contrats de travaux).

TO2 :

Missions de base :

- Assistance pour la Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Assistance lors des Opérations de Réception (AOR).

Missions complémentaires :

- MC5 : Environnement (partie travaux) ;
- MC6 : Assistance au MOA pour les sujétions relatives aux réseaux divers (partie travaux) ;
- MC8 : Exploitation sous-chantier (mise en œuvre du DESC) ;
- MC9 : Assistance au maître de l'ouvrage en phase de clôture de l'opération

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

- * Origine du financement : Etat 100% ;
- * Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le CCATP ;
- * Les prix seront révisables ;
- * Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
- * Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Autres conditions particulières :

- * Il sera fait application des articles L2112-2 et 3 du Code de la Commande Publique, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

- * Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec :
 - l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce (partie IV A 1).

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- * Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ;
- * La forme juridique du candidat ;
- * En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;
- * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ;
- * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP seront exclus ;
- * La composition de l'équipe, répartition des tâches et compétences des différents intervenants.

Capacité économique et financière – références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

- * Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec :
 - Le chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices dans le domaine d'activité couvert par le marché ;
 - Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Capacité économique et financière – niveau spécifique minimal :

Le chiffre d'affaire global moyen sur les 3 derniers exercices de l'entreprise ou du groupement devra être au minimum deux (2) fois le montant de son offre.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Ces documents seront complétés par l'expérience, les capacités professionnelles et les capacités techniques exigées ci-dessous pour les candidats n'utilisant pas le DUME.

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

A - Expérience : La présentation d'un dossier de références pertinentes, indiquant la nature de l'opération, l'identité du maître d'ouvrage, la mission de maîtrise d'œuvre et le rôle tenu par le candidat, l'importance de l'opération et la date de sa réalisation. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

B - Capacités professionnelles :

* La fourniture du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) ;

* L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ;

* Pour les architectes, peuvent participer les architectes établis dans un Etat membre de l'Espace économique européen qui, selon les prescriptions réglementaires de leur Etat d'établissement, sont autorisés au jour de l'avis à porter le titre d'architecte, ou, si la dénomination professionnelle n'est pas régie par des dispositions particulières, les personnes physiques qui disposent d'un diplôme, certificat ou autre titre dont la reconnaissance est accordée conformément à la directive n° 85/384/CEE du Conseil du 10 juin 1985 ;

Le candidat devra justifier de compétences dans le domaine suivant :

- mission de maîtrise d'œuvre en infrastructures routières ;

A ce titre, il devra posséder et présenter les qualifications OPQBI - ou équivalentes - suivantes :

- ◆ **1812** : Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes
- ◆ **1105** : Étude du génie civil de réseaux enterrés
- ◆ **1303** : Études de réseaux courants d'assainissement
- ◆ **1820** : Diagnostic d'ouvrages d'art
- ◆ **1819** : Ingénierie de ponts complexes
- ◆ **0331** : Direction de l'exécution des travaux
- ◆ **0701** : Étude de la biodiversité et des écosystèmes

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de maîtrise d'œuvre attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Référence professionnelle et capacité technique – niveaux spécifiques minimaux :

Le groupement candidat devra être constitué d'un bureau d'études, mandataire du groupement, et d'un architecte dont la qualité sera appréciée selon les conditions posées au B ci-avant. Cette compétence pourra aussi être intégrée au bureau d'études, toujours selon les conditions posées au B.

Le groupement candidat devra présenter :

- Une liste d'au moins 3 missions de Maîtrise d'Œuvre comprenant des études et des travaux, relatives à la réalisation d'ouvrages d'art (y compris les raccordements routiers hors ouvrage), dont le montant des travaux est supérieur à 1 000 000 €, sur les 5 dernières années.
- La fourniture des CV de l'équipe de maîtrise d'œuvre couvrant tous les champs techniques et administratifs pour la réalisation des missions avec au moins trois (3) ans d'expérience dans chaque domaine ;
- La personne en charge de la Direction technique des prestations devra disposer de sept (7) ans d'ancienneté minimum dans le domaine des ouvrages d'art et avoir participé à des études et des travaux liés aux missions citées ci-dessus.

L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Marché non réservé à des ateliers protégés.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Le nombre de candidatures n'est pas limité.

Les candidatures seront sélectionnées en application des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP et au vu des critères suivants :

- La qualité des références exigées dans le présent Avis de Marché, fournies par le candidat (y compris les niveaux spécifiques minimaux) ;
- La qualification et qualité du candidat ou du groupement de candidats et de ses éventuels sous-traitant qu'il(s) compte(nt) déclarer à l'offre.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critère d'attribution	Pondération
Le prix des prestations	35 points
La valeur technique des prestations	55 points
Prise en compte de l'environnement	10 points

PROCEDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : ?? / ?? / ???? à ?? h ??

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre : ?? / ?? / ????

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DIRMED-2025-013

Récompenses et jury :

Une ou des primes seront attribuées : Non

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées : sans objet.

Détail des paiements à verser à tous les participants : sans objet.

Autres informations :

* Unité monétaire utilisée, l'euro ;

* Les candidatures et les prestations seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

* A titre indicatif, le démarrage de la mission est souhaité pour le début 2026 pour une durée de 7 ans ;

* Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;

* Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;

* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;

* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "DIRMED-2025-013", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des prestations ou des candidatures :

* L'heure de remise des candidatures et des prestations est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur

* Si plusieurs transmissions des prestations sont successivement effectuées par un même candidat, seule est ouverte la dernière transmission reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des prestations.

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

* Les prestations dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les prestations seront réputées n'avoir jamais été reçues

* Les dossiers de candidatures seront transmis obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "DIRMED-2025-013", le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :

- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe 12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Marseille

Adresse : 31 rue Jean-François Leca

Code postal : 13235 Ville : Marseille Cedex 2

Pays (*autre que France*) :

Téléphone : 04 91 13 48 13 Télécopieur : 04 91 81 13 87

Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

*Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 18 / 08/ 2025

PUBLICATION AU BOAMP

Département de publication : 13

Départements de rappel : 04 05 06 38 83 84

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Gestion des infrastructures routières

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Produits associés à cette annonce :

73 - Recherche et développement¶

FACTURATION

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 15 099 56 506